

LA CERISE EN 2016

>>> BILAN DE CAMPAGNE

Les prix élevés ne compensent pas la baisse de production

La campagne démarre sur un calendrier comparable à 2015 mais avec des volumes nettement inférieurs. Les variétés précoces sont fortement fragilisées par des épisodes de grêle, de pluies et de vent. En l'absence de traitement efficace contre la mouche Drosophila Suzukii, de nombreuses pertes impactent les vergers. La canicule s'installe en juillet et redonne de l'ardeur à la consommation. Les régions livrent leur production de façon échelonnée et échappent à une forte concurrence interrégionale. De plus, une très bonne qualité gustative des variétés tardives autorise des cours à la hausse. Cependant, les prix, bien qu'élevés, ne compensent pas le déficit de production.





Faits marquants

Même configuration qu'en 2015 : déficit de production dans toutes les régions

Au 1er juillet 2016, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture estime la production de cerises à 35 400 tonnes pour un verger équivalent à 2015, soit 80 000 ha.
Toutes les régions sont concernées par ce déficit : Auvergne-Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées sont fortement impactés, la production est en baisse d'environ 30 % par rapport à 2015. Un recul de 16 % est constaté au niveau France entière sur 2015, et 11 % par rapport à la moyenne quinquennale. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région la moins touchée avec une baisse de seulement 5 %, proche de la moyenne quinquennale.

La météo, principale responsable de la baisse de production

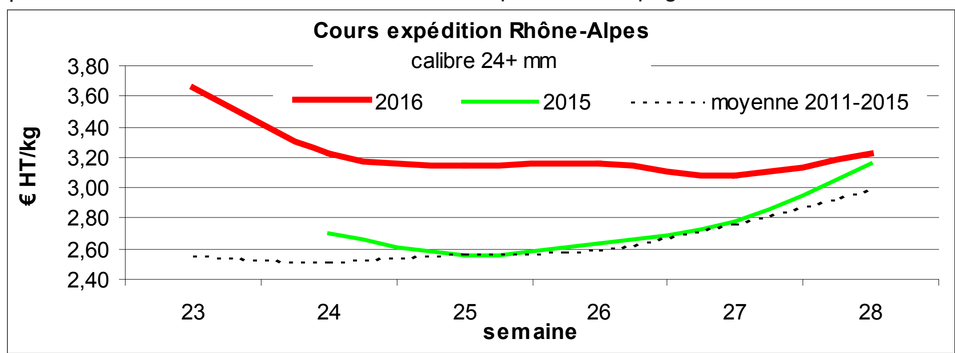
Le printemps 2016 est marqué par des températures fraîches (gelée lorsque le cerisier est en fleurs) et de nombreux épisodes de grêles entraînant d'importants dégâts aux vergers (éclatement de fruits, pourriture).
Cette météo est peu favorable au développement de l'offre, mais également pénalisante sur le lancement de la campagne. Toutes les régions productrices sont affectées par ces aléas climatiques. Les variétés précoces subissent des dommages importants qui obligent les professionnels à écourter les transactions.

Interdiction depuis le 1er février d'utiliser le diméthoate dans l'Hexagone

Le diméthoate, principal insecticide disponible contre la mouche Drosophila Suzukii de la cerise, est désormais interdit dans l'Hexagone, depuis le 1er février 2016. Cet insecticide a été retiré en raison de risques jugés dangereux pour les cultivateurs et la faune (Anses, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire)
Les producteurs ont manifesté leur désarroi quant à l'absence de traitement alternatif alors que de multiples vergers sont d'ores et déjà contaminés. La France a également suspendu les importations de cerises traitées au diméthoate.

La filière est en difficulté malgré un prix de vente plus rémunérateur

Les difficultés sont particulièrement marquées en Auvergne-Rhône-Alpes mais également en Provence-Côte d'Azur et en Midi-Pyrénées. En effet, le début de campagne devient laborieux suite aux mauvaises conditions climatiques début juin. Les variétés précoces connaissent une campagne éclair avec une perte importante du potentiel ; de nombreux litiges apparaissent malgré la contrainte de tri. De plus, en raison de grandes difficultés de conservation, les débouchés à l'exportation n'ont pu être ni déployés, ni exploités convenablement. Des conséquences inquiétantes sont à craindre pour les campagnes à venir.



Des cours nettement plus élevés qu'en 2015 mais également supérieurs à la moyenne quinquennale.

SOMMAIRE

Déroulement de la campagne

Mai

Premier constat, un démarrage difficile par manque de volume

La campagne Burlat débute mi-mai pour la région Provence-Côte d'Azur, suivie par Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, soit un calendrier comparable à la campagne précédente. La région Val de Loire n'arrivera que fin juin. Les mauvaises conditions climatiques du printemps touchent l'ensemble des régions. Le froid, les pluies répétitives et la grêle précarisent la qualité du fruit. Le consommateur se détourne du produit et privilégie, en cette période de fête des Mères, la fraise.

Suite à trop de litiges, une mévente entraîne l'arrêt précoce de la Burlat. Le niveau de prix, plus élevé que l'année dernière, ne dédommage pas l'offre déficitaire de cette variété. En effet, pour Languedoc-Provence, la moyenne de campagne en Burlat se situe pour le calibre 24 mm+ à 4,85 €/kg contre 3,54 en 2015 (même constat de prix haut pour les autres régions).

Juin

Un début de mois également complexe

Toutes les régions de production déplorent à nouveau de mauvaises conditions climatiques. En Auvergne-Rhône-Alpes, un rapide creux variétal intervient après l'arrêt brusque des transactions en Burlat. En effet, les Monts du Lyonnais n'ont pas pu valoriser leur production. Les variétés telles Folfer, Summit, se positionnent favorablement. Celles-ci sont plus appréciées par le consommateur et surtout de bien meilleure tenue.

Le faible développement de l'offre conduit à un prix élevé en grande distribution. Le cours au stade détail de la cerise de calibre inférieur à 26 mm passe à 6,91 €/kg, contre 5,62 en 2015. Mais une hausse sensible est également remarquée pour les ventes en barquettes : 8,56 €/kg contre 5,32 en 2015. Sur la deuxième quinzaine du mois, des opérations de promotions et une météo plus estivale redynamisent l'activité. Cependant, ces températures exceptionnellement élevées fragilisent à nouveau le produit. Les cours s'orientent à la baisse mais restent supérieurs à ceux de 2015. Un fragile équilibre est maintenu entre l'offre et la demande. Des variétés solides comme Badasconi, Noir de Meched, sont recherchées. Les gros calibres sont également à l'honneur ; à l'inverse, le calibre 24 mm+ connaît des difficultés d'écoulement.

Le Val de Loire rejoint les autres régions de production avec trois semaines de retard par rapport à 2015.

Juillet

Des apports commercialisés sur des bases de prix convenables

Le marché est plus demandeur même s'il existe encore une vigilance quant à la qualité de certains lots.

Dans le Sud-Est, hormis les secteurs tardifs du Mont de Vaucluse, un écoulement satisfaisant et des apports fortement réduits autorisent la fermeté des cours.

Dans le Sud-Ouest, les disponibilités très inférieures aux années précédentes et les écarts de maturité sont à l'origine de cette campagne « éclair ».

En Rhône-Alpes, comme en Val de Loire, la tendance du marché reste équilibrée et fluide avec bien évidemment un constat officialisé, une offre nettement inférieure à une campagne normale.

Les ravages de la Drosophila Suzukii se font également douloureusement sentir. Les larves de cet insecte détruisent une grande partie de la récolte. De multiples vergers sont contaminés et sur la fin de saison, les cerises ne seront pas ramassées car impossibles à consommer.

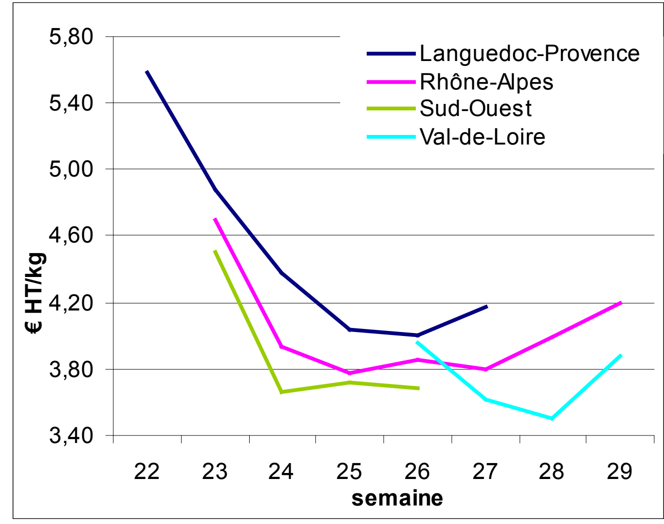
Cours expédition de la cerise rouge par région

Cat I. - calibre 24+ mm





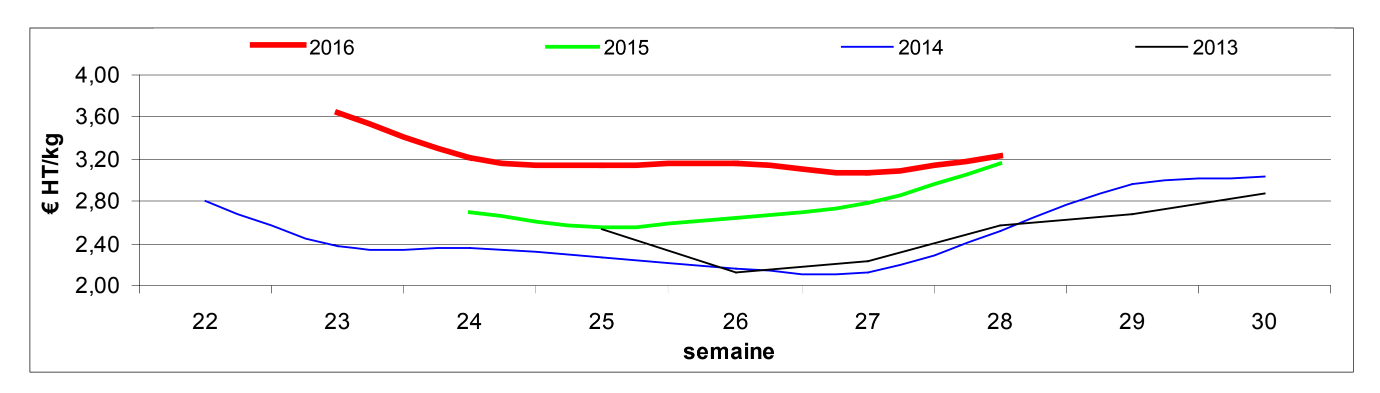
Des cours supérieurs à l'année dernière plus remarqués dans le Sud-Est.



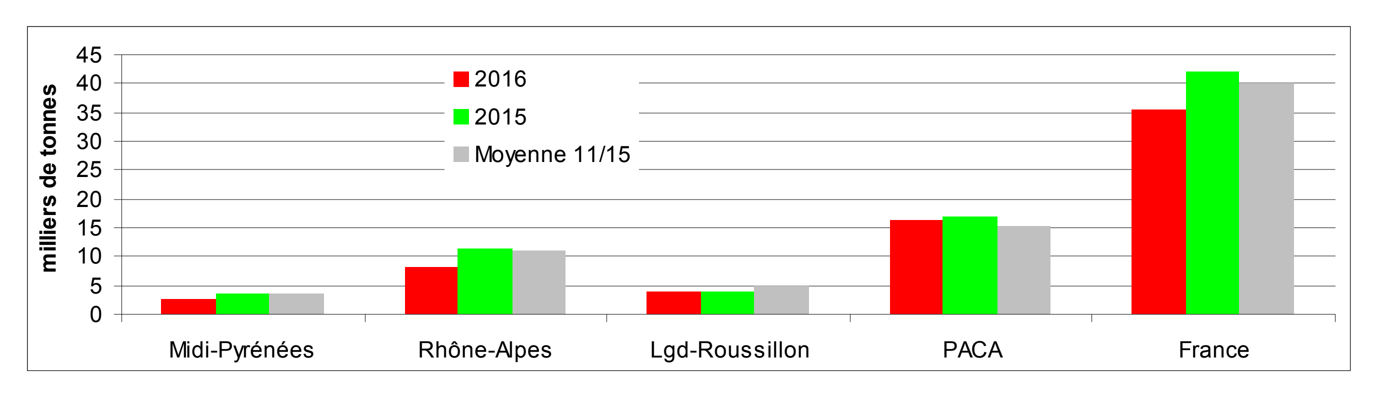
Toutes les régions se positionnent sans entrer en forte concurrence.

D'une campagne à l'autre

Cours expédition Rhône-Alpes
Cat I. - calibre 24+ mm



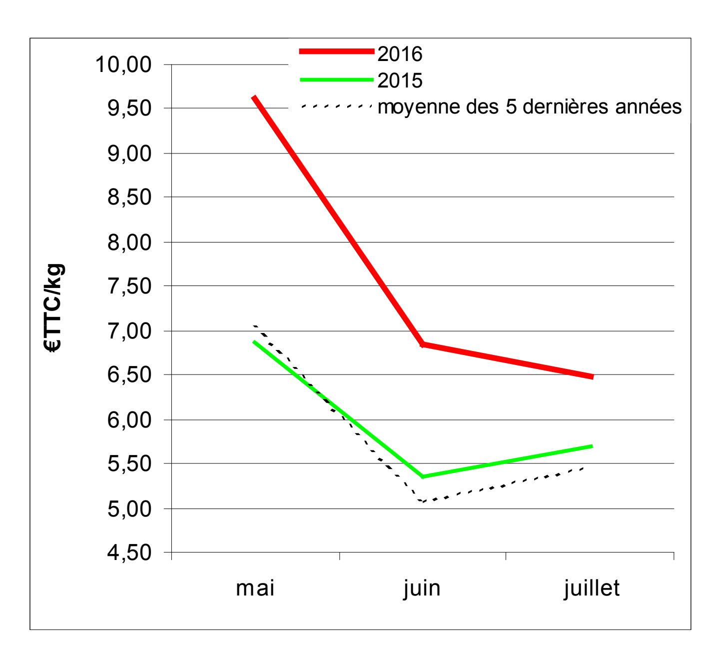
Production française de cerises de bouche et d'industrie
(estimation SSP au 1er juillet 2016)



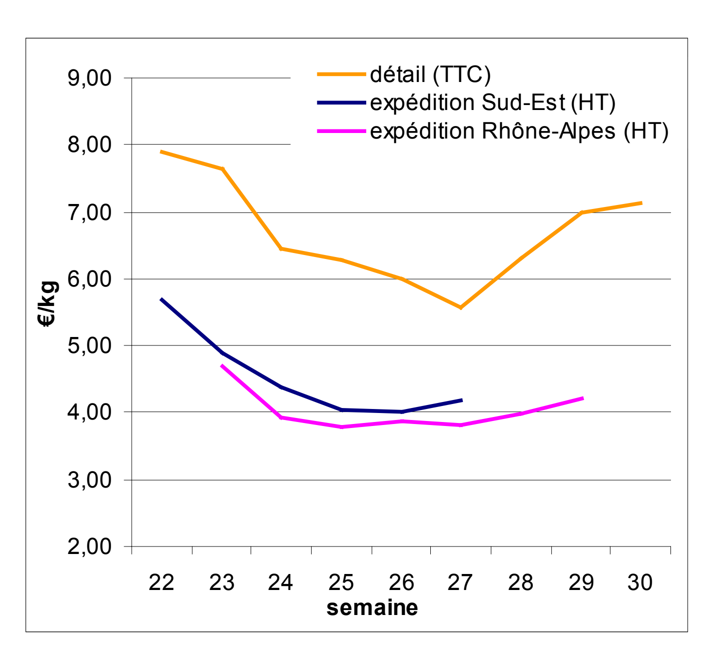
Toutes les régions de production accusent une baisse de volume.

Prix au stade détail

Cours au stade détail
Cat I. - calibre 26+ mm



Cours aux stades détail (TTC) et expédition (HT)
Cat I. - calibre 26+ mm



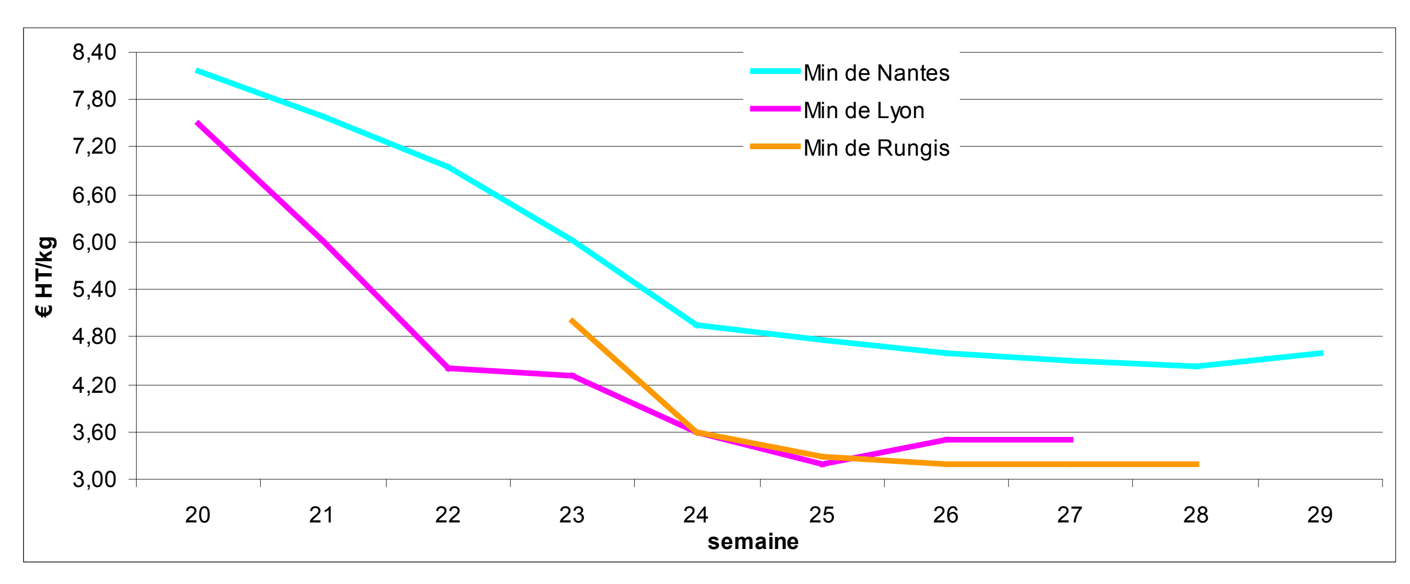
Des cours très largement supérieurs à la campagne précédente mais également à la moyenne quinquennale.

Chiffres indispensables

Cours de la cerise rouge France au stade détail en GMS (en € TTC/kg)
(de fin mai à début juillet)

Semaine	2016		2015		moyenne quinquennale		variation 2016/2015		variation 2016/moyenne quinquennale	
	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette	-26 mm vrac	barquette
21	8,95	9,73	7,79	7,82	5,90	6,70				
22	7,93	8,84	5,92	8,00	5,65	6,64	34%	11%	40%	33%
23	7,59	9,00	5,45	7,50	5,38	6,33	39%	20%	41%	42%
24	6,53	8,56	5,59	7,28	4,97	5,93	17%	18%	31%	44%
25	6,16	7,97	5,26	7,00	4,98	5,96	17%	14%	24%	34%
26	5,97	8,10	5,11	6,77	4,75	5,71	17%	20%	26%	42%
27	5,51	7,85	5,02	6,99	5,01	6,09	10%	12%	10%	29%
28	6,28	7,92	5,48	7,77	4,25	6,68	15%	2%	48%	19%
29	6,99	8,75	5,81	8,26	5,39	7,07	20%	6%	30%	
30	7,14	8,83		7,62	4,87	6,48		16%		
Moyenne	**6,91**	**8,56**	**5,62**	**5,32**	**5,31**	**6,07**	**23%**	**61%**	**30%**	**41%**

Cours de la cerise au stade gros
Cat I calibre 26+ mm

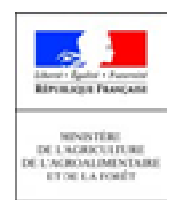


Des prix élevés en début de campagne qui se stabilisent par la suite.



ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Direction Marchés, études et prospective
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002
93555 Montreuil cedex
Tél. : 01 73 30 20 67 / Fax : 01 73 30 30 46



Pour en savoir plus sur la cerise :

Directeur de la publication : Eric Allain
Composition : **RNM Agen (Nathalie Duranton-Eveillard)**
Date de parution : octobre 2016
Rédacteur : **Mathilde Debard**
Centre de Lyon : 04.78.63.13.16
Centre d'Angers : 02.41.72.32.54 Centre de Rungis : 01.41.73.48.03
Centre d'Avignon : 04.13.39.31.00 Centre de Toulouse : 05.62.72.42.72
notre site : **https://www.rnm.franceagrimer.fr**

ISSN 2268-2090